



MAIRIE
DE
QUIERS
77720

Département de Seine et Marne
Commune de Quiers

Délibération du Conseil Municipal de la commune de Quiers

Du lundi 9 décembre 2024

DEL-2024-36

Le lundi neuf décembre deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le trois décembre deux mille vingt-quatre, convocation diffusée le même jour, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

ETAIENT PRESENTS : M. Davy BRUN M. Gérard FABRE, Mme Nathalie PAULON, M. Laurent GADET, Mme Rozenn LUX, Mme Véronique THOLLET, Mme Agnès SURATEAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme Mégane CORDELLE qui donne pouvoir à M. Davy BRUN, M. Jean-Jacques LANDRY qui donne pouvoir à Mme Agnès SURATEAU, Mme Marie BRIARD qui donne pouvoir à M. Gérard FABRE, M. Sacha RACCAH qui donne pouvoir à Mme Rozenn LUX.

ETAIT ABSENTE NON EXCUSEE : Mme Laurine DECAUDIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nathalie PAULON

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 7

Nombres de suffrages exprimés : 11

OBJET : Contrat d'assurance prévoyance complémentaire pour les agents communaux.

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que les collectivités territoriales devront proposer aux agents communaux une assurance prévoyance complémentaire à compter du 1^{er} janvier 2025.

Après étude auprès de plusieurs compagnies d'assurances, Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal la proposition du projet de contrat d'assurance prévoyance complémentaire des assurances Groupama.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés accepte la proposition de Groupama du contrat d'assurance prévoyance complémentaire pour les agents communaux annexé à cette délibération et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré, le 9 décembre 2024

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Par délégation du Maire, l'Adjoint, Gérard FABRE

